

L'armée du Burundi a exécuté 47 rebelles

@rib News, 12/02/2015 â€” Source Associated Press L'armée, la police et des membres de la ligue jeunesse du parti au pouvoir au Burundi ont exécuté 47 personnes à la suite d'un affrontement avec un groupe armé dans le nord-ouest du pays, a rapporté jeudi un groupe international de défense des droits de la personne. Human Rights Watch dit avoir parlé avec plus de 50 personnes, dont des membres du groupe armé en détention, des autorités du gouvernement local et 32 témoins du massacre qui a eu lieu entre le 30 décembre et le 3 janvier, dans la province de Cibitoke. Le gouvernement burundais n'a pas immédiatement réagi à ces allégations.

L'information sur le groupe armé est rare, mais il semble que des membres ont traversé au Burundi en provenance de la République démocratique du Congo voisine à la fin du mois de décembre, selon Human Rights Watch. Les membres du groupe se sont rendus aux autorités en janvier et la plupart d'entre eux ont été exécutés. Le directeur de Human Rights Watch pour l'Afrique, Daniel Bekele, a rappelé que les forces de la sécurité du Burundi ne peuvent exécuter les gens qu'elles déclarent au nom de la sécurité nationale. De plus, ajoute M. Bekele, la participation de la police, de l'armée et de jeunes du parti au pouvoir démontrent que l'État était complice de ces exécutions. Il exhorte le pays à ouvrir une enquête indépendante et à s'assurer que les responsables soient traduits en justice. Voice of America, 12.02.2015 L'armée burundaise accusée d'au moins 47 exécutions extrajudiciaires Les exécutions extrajudiciaires ont été commises lors des affrontements avec un groupe armé dans la province de Cibitoke, dans le nord-ouest du pays, selon un rapport de Human Rights Watch. L'organisation internationale des droits de l'homme signale aussi que des membres armés de la ligue des jeunes du parti au pouvoir ont également participé aux exécutions qui ont eu lieu entre le 30 décembre 2014 et le 3 janvier 2015. Daniel Bekele, directeur de la division Afrique de HRW affirme que les forces de sécurité burundaises ont prouvé à abattre la plupart des miliciens qui se sont rendus plutôt que de les arrêter. Jointe par VOA Afrique, Carina Tertsakian, chercheuse de HRW pour le Burundi, explique que "ce n'est pas la première fois qu'il y a de tels incidents au Burundi. Depuis plusieurs années, il y a eu toute une série d'exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité burundaises. Les événements de Cibitoke présentent l'un des bilans les plus lourds." Selon le HWR, les meurtres commis à Cibitoke s'inscrivent dans une longue série d'exécutions extrajudiciaires commises depuis plusieurs années par les forces de sécurité burundaises et par des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir. Parmi les victimes figurent de nombreux civils, ainsi que des membres de groupes armés et d'autres opposants proumés. Les exécutions perpétrées à Cibitoke présentent l'un des bilans enregistrés ces dernières années lors d'incidents de ce genre. D'après les informations limitées que le HRW a procurer sur le groupe armé, les miliciens sont entrés au Burundi fin décembre en traversant la frontière de la République démocratique du Congo. Le HRW soutient aussi que les témoins et des autorités militaires ont décrit les hommes comme étant bien armés. Certains membres du groupe qui ont été arrêtés ont signalé à Human Rights Watch que leur objectif était d'établir une base dans la forêt de la Kibira, à l'est de Cibitoke, à partir de laquelle ils pourraient mener la guerre contre le gouvernement burundais.